

Certificat de surface privative

Numéro de dossier :	14-460
Date du repérage :	23/09/2014
Heure d'arrivée :	15 h 30
Durée du repérage :	

La présente mission consiste à établir la superficie de la surface privative des biens ci-dessous désignés, afin de satisfaire aux dispositions de la loi n° 96/1107 du 18 décembre 1996 et du décret n° 97/532 du 23 mai 1997, en vue de reporter leur superficie dans un acte de vente à intervenir.

Extrait de l'Article 4-1 - La superficie de la partie privative d'un lot ou d'une fraction de lot, mentionnée à l'article 46 de la loi du 10 juillet 1965, est la superficie des planchers des locaux clos et couverts après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escalier, gaines, embrasures de portes et de fenêtres. Il n'est pas tenu compte des planchers d

Extrait Art.4-2
pour le calcul de

EXEMPLE DE

; pris en compte

RAPPORT

ublique

Désignation <i>Localisation du o</i> Département : ... Adresse : Commune : Désignation et situation du ou des lots de copropriété : numero 230, 2e Etage Lot numéro 10 (APPT) - 30 (CAVE),	
Donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé) Nom et prénom : Mr DUPONT François Adresse : 15 Avenue de la République 75016 PARIS	Repérage Périmètre de repérage :
Désignation de l'opérateur de diagnostic Nom et prénom : DJEDDOU Chakib Raison sociale et nom de l'entreprise : SAS TBD Adresse : 23 Avenue de Verdun, 3 Cité Grégory 94450 Limeil-Brévannes Numéro SIRET : 792378663 Désignation de la compagnie d'assurance : ... GENERALI Numéro de police et date de validité : AN733502 /	
Superficie privative en m ² du lot	

**Surface Loi Carrez totale : 0 m² (zéro mètres carrés zéro)
 Surface au sol totale : 0 m² (zéro mètres carrés zéro)**



Résultat du repérage

Date du repérage : **23/09/2014**
Documents remis par le donneur d'ordre à l'opérateur de repérage :
Néant
Représentant du propriétaire (accompagnateur) :
Mr DUPONT François
Tableau récapitulatif des surfaces de chaque pièce au sens Loi Carrez :

Parties de l'immeuble bâtis visitées	Superficie privative au sens Carrez	Surface au sol	Motif de non prise en compte

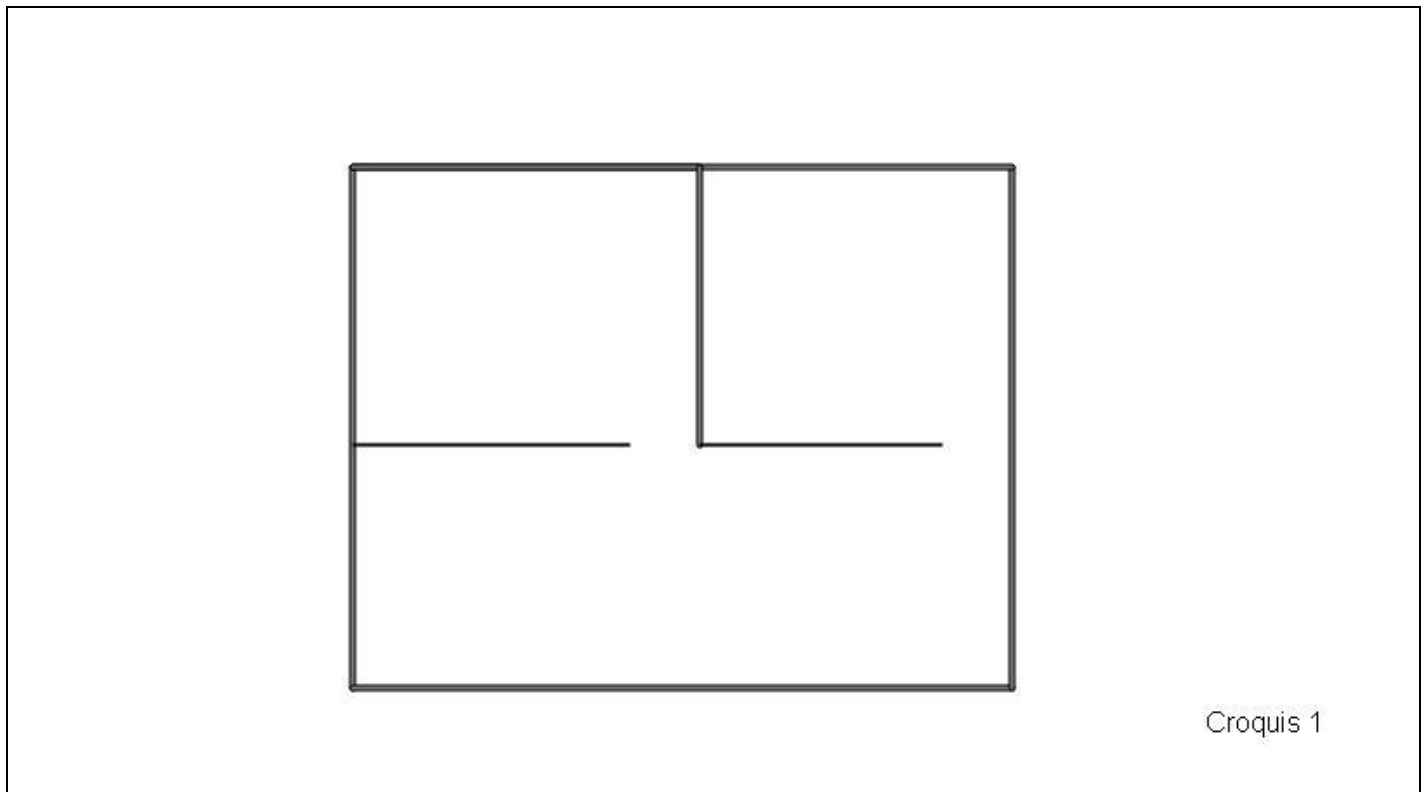
Superficie privative en m² du lot :

Surface Loi Carrez totale : 0 m² (zéro mètres carrés zéro)
Surface au sol totale : 0 m² (zéro mètres carrés zéro)

Fait à **PARIS**, le **23/09/2014**

Par : **DJEDDOU Chakib**

THE BETTER DIAG S.A.S
23, Avenue de Verdun
3 Cité Gregory - 94450 LIMEIL-BREVANNES
Tél. : 01 43 86 47 03 / Fax : 01 43 86 10 36
RCS CRETEIL 92 378 663



Croquis 1

